



Ensemble, sauvons la grande chapelle
du Collège Saint-Joseph de Reims.

La chapelle de Saint Joseph, un chef d'œuvre du XIX^{ème} siècle à protéger

Après la guerre de 1870, commence la construction d'un institut rue de Venise qui deviendra au début du XX^{ème} siècle le collège des pères jésuites.

Pour la chapelle, l'architecte Edouard Lamy s'inspire de l'art gothique du moyen-âge, très à la mode au nord de l'Europe.

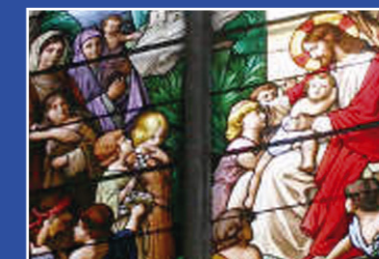
Edouard Lamy dessine un édifice de silhouette raffinée, qui, du sol à la pointe de la nef, mesurera 28 mètres (la hauteur d'un immeuble de 10 étages). La chapelle est achevée en 1876.

L'intérieur, très coloré, est illuminé des premières heures de la matinée jusqu'à la fin de la journée par 23 grandes ouvertures avec des verrières occidentales. Il y a 14 colonnes en fonte peintes conformément au style néo-gothique en rouge et bleu avec des

fleurons d'or, tout au long de la nef ; un deuxième étage avec une galerie à 5 mètres et, à une hauteur de 18 mètres, une série d'arcs brisés décorés. Le chœur est entouré de peintures de saints sur fond bleu.

Le plus grand morceau de bravoure de cette chapelle d'Edouard Lamy est sa flèche qui culmine à 60 mètres avec une belle croix en fer forgé. Elle comporte à 30 mètres un belvédère orné d'une balustrade, véritable dentelle d'orfèvrerie, qui épaula la flèche et la croix.

La grande chapelle de Saint-Joseph est un monument unique et apprécié du patrimoine de la ville de Reims. Pendant la Grande Guerre, les vitraux ont été détruits en partie, mais la flèche a été miraculeusement épargnée.



Certains lieux sont essentiels...

Les Amis de la chapelle Saint-Joseph de Reims

Mécénat et générosité au service de la chapelle de l'établissement Saint-Joseph

Face aux menaces pesant sur cette chapelle, un groupe d'anciens, de parents d'élèves et de professeurs ont créé *les Amis de la chapelle Saint-Joseph de Reims*, en lien étroit avec l'*Association Saint-Joseph* gérant l'établissement du même nom.

En partenariat avec une fondation reconnue d'intérêt public, *les Amis de la chapelle Saint-Joseph de Reims* mettent en place une campagne de levée de fonds en faveur de la restauration complète de cette chapelle.

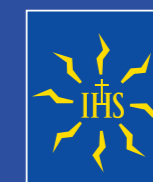


SAINT-JOSEPH
Reims
Amis de la chapelle



SAINT-JOSEPH
Reims
Amis de la chapelle

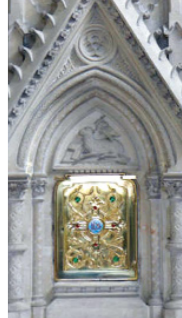
177 rue des Capucins - 51100 REIMS
Tél : 03 26 85 23 65 - Email : info@saint-joseph.com



SAINT-JOSEPH
Reims
Amis de la chapelle



Rénovation de la grande chapelle de Saint Joseph



Sauvons la chapelle pour donner des repères aux jeunes

“**N**ous avons la chance d’avoir au cœur de notre établissement scolaire une grande chapelle.

Elle est indispensable à plus d’un titre : expression artistique et religieuse, lieu de rassemblement de la communauté éducative, lieu de célébration de la communauté chrétienne, lieu de prière personnelle et de louange de Dieu. Construite dans les années 1870, elle a beaucoup de caractère.

Lieu de mémoire pour des milliers d’élèves qui y ont prié, elle reste un sanctuaire où aujourd’hui encore, dans le silence des cœurs, Dieu parle à chacun.

Or actuellement, marquée et défigurée par le temps, cette chapelle risque de disparaître.

Nous avons besoin de votre aide parce que les contraintes financières sont immenses et parce que ce lieu nous aide dans notre mission d’éducation et d’ouverture à la foi.

En nous aidant à sauver la chapelle, vous partagerez avec nous cette très belle mission : aider des jeunes à devenir des hommes et des femmes pour les autres et avec les autres.

S’il vous est possible de nous aider, soyez en grandement remerciés.”

Père François-Xavier Boca, sj

Directeur de l’établissement



« La chapelle est un endroit où l’on peut se recueillir, c’est important. On l’aime cette chapelle ! »

Anne-Claire, élève de Troisième

« Nous voulons rénover intégralement cette chapelle et en faire un centre spirituel vivant et sécurisé pour chacun des enfants et des jeunes. Mais cet effort ne doit pas se faire au dépend des efforts financiers des familles. »

Hugues Philipon, président de l’association Saint-Joseph



Rénover la chapelle : un chantier considérable

Fragilisée par la tempête de 1999 et par l’usure du temps, la chapelle de Saint-Joseph s’est considérablement dégradée. Il existe aujourd’hui une double menace : fermeture administrative de la chapelle et fermeture des bâtiments attenants.

D’un montant global estimé à plus d’**1 million d’euros**, le chantier est considérable : la couverture n’est plus

suffisamment étanche, la charpente de la flèche doit être intégralement changée, la pollution a attaqué de nombreuses pierres qui doivent être restaurées.

Etalé sur 3 années, le chantier verra se succéder de nombreux corps de métiers pour offrir aux générations à venir un lieu de prière et de rassemblement digne, présentant des garanties de sécurité maximales.

Calendrier prévisionnel

Ce calendrier est susceptible de changement en fonction de l’avancée de l’opération de mécénat.

2009-2010 - 1^{ère} tranche

- Dépose et repose de la flèche
- Reconstruction de la charpente en bois
- Couverture neuve (nef et chœur)

2010-2011 - 2^{ème} tranche

- Ravalement extérieur
- Changement des pierres abimées
- Nettoyage et restauration des vitraux

2012 - 3^{ème} tranche

- Réhabilitation intérieure, rénovation des peintures
- Travaux sur l’orgue, réaménagement de l’espace liturgique

La première tranche est urgente

Charpente bois	113 000 €
Couverture	269 000 €
Etudes préparatoires et suivi des travaux	11 000 €
Contrôle et sécurité	28 000 €
Total	421 000 €



Contrôle et sécurité

Total

« Dans cette chapelle, j’ai vécu de nombreuses célébrations très recueillies. J’y ai appris la foi en la présence réelle du Christ durant l’eucharistie, en voyant un surveillant s’incliner profondément.

Je me souviens aussi de veillées de prière, animées par des surveillants qui m’ont appris la prière silencieuse. Cette chapelle, où j’ai reçu le sacrement de confirmation, je la traversais chaque matin pour aller répéter des exercices de guitare dans la sacristie : une bouffée de joie pour commencer chaque journée.

Que de souvenirs dans ce lieu si important au cœur du collège ! »

Père Eric Jacquinet, ancien élève
Conseil Pontifical des Laïcs, Vatican

Comment nous aider ?

En nous faisant parvenir le coupon-réponse ci-joint :

- **Devenez ambassadeur de la chapelle de Saint-Joseph** auprès des entreprises et des grands donateurs en contactant des proches et des connaissances avec le soutien d’une équipe dédiée.
- Recevez une information complète sur **le mécénat d’entreprise et les grandes donations**.
- **Faites un legs aux Amis de la chapelle de Saint-Joseph**, sans pour autant léser vos héritiers. Nous pouvons vous contacter en toute discrétion.
- **Adressez-nous dès maintenant votre don** pour le démarrage des travaux en bénéficiant de conditions fiscales très favorables.

Nous nous engageons à vous tenir informés régulièrement de l’état des travaux et de la collecte de fonds : courriers, événements, contacts personnels jalonnent les 3 prochaines années.



« Préservée depuis toujours dans son histoire et architecture unique, la chapelle de St Joseph est étroitement liée au projet éducatif et pastoral de l’établissement. Pour chacun, c’est déjà le lieu privilégié de l’expérience chrétienne et la découverte du service des autres. Bénévole en pastorale, j’ai décidé de m’engager dans ce grand projet de sauvetage... Merci à tous ceux qui nous accompagneront »

Martine Picard, mère de 4 garçons ayant été scolarisés à Saint-Joseph

Des dispositions fiscales très avantageuses :

• **Particuliers** : votre don est déductible à 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
A titre d’exemple, si vous donnez la somme de 300 €, il ne vous en coûtera en fait que 102 €.

• **Chefs d’entreprises** : déduisez 60% de votre don de vos impôts dans la limite de 5% de votre chiffre d’affaires.

• **Legs et donations** : notre fondation partenaire est exonérée de droits de succession et peut reverser une part à vos héritiers indirects. Ainsi, vous pouvez

léguer à Saint-Joseph sans léser vos héritiers.

Nouveau !

• **Particuliers assujettis à l’ISF** : vous bénéficiez d’une réduction d’impôts égale à 75 % de vos dons annuels. Cette réduction est limitée à 50 000 euros par an.

Pour tout contact

Mme Martine Picard
- tél : 06 80 10 52 75
- Email : martinepicard@hotmail.com